



Réunion plénière du 27 mars 2013
Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	27/03/2013	Première rédaction par PW	Membres du secrétariat
Version 2	05/04/2013	Relecture du secrétariat	Membres du bureau
Version 3	15/04/2013	Relecture du bureau	Membres du comité
Version 4	18/04/2013	Relecture du comité Changement de salle (plénière du 26/06)	Intranet-Internet
Version 5	26/06/2013	Validation comité (correction point 3)	Intranet-Internet

Présents

Présidents	Invités
Jean Bruneau – MEDDE – CGEDD	Jean-Luc Biscop – Ministère de la Culture
Laurent Pavard – MAAF – CGAAER	Benoît David – MEDDE CGDD/DRI/MIG
	Guillaume Grech – MNHN
	Muriel Malleret – DRAAF Aquitaine SRISE
	Marie-Odile Simonot – DRAAF Bourgogne SRISE
Comité	Secrétariat
Francis Merrien – MEDDE CGDD/DRI – Chef de la MIG	Bernard Allouche – MEDDE CERTU/GNSI
François Salgé – MEDDE DGALN – Chargé de mission	Jean-Loup Delaveau – MEDDE CERTU/GNSI
Marc Léobet – MEDDE CGDD/DRI/MIG	Michel Collot – MAAF DGAL
Gilles Guillouet – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG	Pierre Werny – MEDDE CERTU/GNSI
Christophe Rousson – MAAF SG/SM/SDSI/CERI Chef du DIG	

Excusés

Olivier Morzelle – DDT de Seine-Maritime
Michel Faure – DREAL PACA
Joël Tignon – Conseil Régional Nord Pas-de-Calais
Claude Soussan – MEDDE SG/SPSSI représenté par Nicolas Marchand
Pascal Gérard – DREAL Pays de Loire

Ordre du jour

1. Approbation du relevé de décisions du 16 janvier 2013
2. Avancement du programme de standardisation 2013
3. Standard soumis à validation : Espaces naturels protégés
4. Modalité de fonctionnement du thésaurus COVADIS
5. Valideur de conformité COVADIS
6. Points divers

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail Géoinformations

<http://geoinformations.metier.i2/covadis-du-27-mars-2013-a2459.html>

Relevé de décisions

1 Approbation du relevé de décision du 16 janvier 2013

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est validé en séance.

Le comité de la COVADIS remercie Jean Bruneau pour son action en tant que président de la COVADIS depuis sa création.

2 Avancement du programme de standardisation 2013

Véloroutes et voies vertes

Un premier travail d'analyse de l'existant est en cours de réalisation par le secrétariat de la COVADIS en collaboration avec l'ON3V (Observatoire National des Véloroutes et Voies Vertes dépendant du MEDDE) et l'association des Département et Régions Cyclables (DRC). Il se poursuivra durant tout le premier semestre pour déboucher avec la participation de la région Nord-Pas de Calais sur l'élaboration d'un modèle de données. Une analyse de l'existant en Belgique est également à l'étude. Marc Léobet recommande au secrétariat de la COVADIS de s'intéresser également aux travaux réalisés aux Pays-Bas.

Une première version du standard pourrait être présentée à la COVADIS en septembre.

Sentier du littoral

Une demande de standardisation des données « Sentier du Littoral » a été transmise par la DGALN aux présidents de la COVADIS. Le rapporteur proposé est Pierre Vigne du CETE Normandie Centre. Un premier modèle de données existant déjà, le rapportage pourrait être réalisé relativement rapidement. Une présentation en COVADIS en septembre 2013 est envisagée.

Schémas régionaux de cohérence écologique

Des tests d'implémentation (production de données) sont en cours en région Rhône-Alpes, l'échéance d'une présentation en COVADIS en septembre 2013 reste d'actualité.

Photovoltaïque

La DGEC souhaite standardiser, à l'instar de ce qui a été fait pour l'éolien terrestre, les données relatives au photovoltaïque. Le CETE Méditerranée pourrait être rapporteur. Aucune échéance, ni planning n'ont encore été établis.

Bruit aérien version 2

Il s'agit de compléter le standard « Bruit Aérien » version 1 validé en mai 2010 qui traitait seulement des plans d'exposition au bruit des aérodromes (PEB) et des plans de gestion sonore (PGS) en y ajoutant les cartes stratégiques de bruit (CSB). Cette version 2 est en cours de finalisation : restent à étudier l'affectation des séries de données aux thèmes INSPIRE et la relation entre les CSB établies dans le cadre du bruit des aérodromes et celles établies pour le bruit des infrastructures de transports terrestres. M. Léobet et F. Salgé estiment que toutes ces données relèvent de l'annexe III.11 d'INSPIRE. Le comité souhaite ne pas retarder la validation de la version 2 du standard et propose de ne pas approfondir l'étude sur le rapprochement avec le cas des CSB des infrastructures de transports terrestres. Le standard Bruit Aérien version 2 sera donc présenté lors de la plénière de juin.

Données liées aux transports en commun : arrêts et horaires

L'Association Française pour l'Information Multimodale et la Billetique (AFIMB) travaille sur la standardisation des données TC en collaboration avec des autorités organisatrices de transport (AOT), l'UTP et le GART. L'AFIMB n'écarte pas de se rapprocher de la COVADIS une fois ces travaux terminés mais ne voit pas d'intérêt à ce stade à l'élaboration d'un format d'échange s'appuyant sur des normes existantes. Un contact sera renouvelé dans quelques mois une fois le standard adopté.

Epidémio-surveillance végétale

La demande d'adossement à EPIPHYT de la collecte des données relatives aux ONR (Organismes Nuisibles Réglementés) formulée par le chef du bureau BSSV à la dernière plénière est à l'étude par le BMOSIA. La géolocalisation des ONR relevant du secret et de la responsabilité de l'Etat au regard des pays tiers, devra très probablement être gérée de manière différente de la géolocalisation des organismes nuisibles de qualité (ONQ), car les besoins en précision et en échelle sont très différents et les données confidentielles. Les travaux de la COVADIS se poursuivent donc pour aboutir à un modèle générique ciblant les besoins des ONR (dont bénéficieront indirectement les ONQ), avec les experts métier, en s'appuyant sur une expertise de l'IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture).

3 Standard soumis à validation : Espaces naturels protégés

Guillaume GRECH et Jean-Loup DELAVEAU présentent le résultat de l'appel à commentaires sur le standard « Espaces Naturels Protégés » qui s'est déroulé entre décembre et mars. Cet appel à commentaires a permis de recueillir plus de 60 contributions de la part de 4 DREAL, d'une DDT et de l'agence des aires marines protégées. Les principales interrogations portaient sur le périmètre retenu, sur la prise en compte des standards internationaux existants et sur la structure et l'organisation des fichiers gabarits.

Tous les ENP sont rattachés au thème INSPIRE « Sites protégés » de l'annexe I (décision confirmée post-commission par la DGALN).

Deux questions restent encore en suspens : celle de la classification des aires marines protégées en ENP qui est en cours d'examen par la DEB et celle du traitement des sites inscrits ou classés qui doit être étudiée en association avec le ministère de la Culture.

Décision n° COVADIS_201303_01

La COVADIS valide le standard « Espaces naturels protégés » dans sa version 1.0

Elle rappelle que ce géostandard doit faire l'objet d'un accompagnement auprès des opérateurs techniques pour une bonne utilisation.

4 Modalité de fonctionnement du thésaurus COVADIS

Benoît David présente le thésaurus COVADIS dans sa version quasi finalisée. Le fonctionnement du thésaurus ainsi que les vocabulaires retenus sont détaillés dans le document « [Thésaurus COVADIS](#) » et dans son annexe A « [Présentation hiérarchique des politiques publiques et des géoconcepts](#) » et sont disponibles sur le portail géoinformations.

B. David a également fait une première proposition d'affectation pour chaque fiche du GéoREPERTOIRE à un terme du thésaurus et à un thème INSPIRE. L'ensemble de ces travaux est consultable en ligne à l'adresse <http://geocat.fr>.

Décision n° COVADIS_201303_02

La COVADIS valide les principes retenus pour le thésaurus COVADIS et demande à Benoît DAVID d'entamer un processus de concertation avec les services pour finaliser l'affectation des thèmes INSPIRE et des mots clés aux séries de données.

5 Validateur de conformité COVADIS / Reprise des fiches nationales CNV

Pierre Werny présente les travaux menés par le secrétariat de la COVADIS relatifs

- à la mise en place d'un « serveur de gabarit », nouvelle infrastructure technique destinée à mettre à disposition de GéoIDE Catalogue une description « informatisée » du contenu des géostandards (fichier de règles, fiches de métadonnées standard incluant les fiches CNV, structure de données vierge, ...)
- à la reprise des fiches CNV dans le nouveau dispositif
- à l'élaboration d'un « outil de vérification de conformité » d'un lot de données par rapport aux spécifications COVADIS.

6 Points divers

Adoption par le CNIG des Géostandards PLU et Cartes Communales

Dans le cadre d'un projet de mise en œuvre d'un portail de l'urbanisme, le CNIG souhaite faire adopter les recommandations issues d'un de ses groupes de travail et portant sur la dématérialisation des PLU et Cartes communales. Ces recommandations ont été élaborées de manière conjointe avec les deux géostandards de la COVADIS correspondant, à quelques détails de forme près, et sont en cours d'unification. Une fois adoptés par le CNIG le 15 avril 2013, les géostandards COVADIS pourront être allégés dans leur forme de manière à ce que les documents du CNIG fassent référence au niveau national, en matière de modélisation (modèle de données et catalogue d'objets).

Collaboration avec l'IRSTEA

La collaboration avec l'IRSTEA vise à bénéficier de l'expérience de deux personnes (de l'ancien CEMAGREF) ayant participé à la définition des concepts du SI de l'eau, du SI pesticides, et du métamodèle GIEA. Le but est d'utiliser des concepts et des classes proches des SI des professionnels ou de l'environnement. Une convention est à l'étude avec l'IRSTEA pour épauler le MAAF dans ses problématiques de standardisation des données à composantes spatiales, à commencer par l'épidémio-surveillance des ONR, et la sharka des arbres à noyau en particulier.

Prochaine réunion plénière
le **26 juin 2013** de 10h00 à 13h00
au ministère du développement durable – La Défense
Tour Pascal B (salle E – 2 au second sous-sol)

NB 1 : Cette réunion était initialement prévue le 03 juillet 2013

NB 2 : Seule la CCIG se réunira le 14 mai 2013.